



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31064>

Département(s) de publication : **75, 91, 77, 92, 93, 94, 95, 78**

Annonce n° **24-31064**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 19751717000019

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75231

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75, 91, 77, 92, 93, 94, 95, 78

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Albert ELMERICH

**Adresse mail du contact :** Albert.elmerich@univ-paris1.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 144077793

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Si l'entreprise candidate, de création récente, n'est objectivement pas en mesure de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un des renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur, elle peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -une liste des principales références de prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années. La preuve de la

capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 06/05/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Les critères d'attribution sont communs à tous les lots. Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 55 points et décomposée selon les sous-critères suivants : - Sous-critère A1 : Qualité de l'organisation générale du suivi administratif, technique et financier de suivi du marché et des méthodologies d'exécution des études et travaux déployés durant les différentes phases du marché, notée sur 20 points; - Sous-critère A2 : Qualité des moyens humains réellement prévus pour être affectés au marché, pertinence de l'organisation, clarté des rôles et responsabilités, expériences et compétences individuelles et communes, notée sur 10 points; - Sous-critère A3 : Qualité et importance des ressources immobilières, matérielles, numériques et de mobilité, prévues pour être affectées au marché et pertinence des fournitures, matériaux, matériels et équipements proposés, notées sur 10 points; - Sous-critère A4 : Qualité du programme d'exécution du marché et de la méthodologie déployée pour le respect du planning et des délais contractuels, notée sur 10 points; - Sous-critère A5 : Qualité de l'organisation de la sécurité des travailleurs et des utilisateurs, de la sûreté des biens et de la lutte contre les nuisances de chantiers et polluants, notée sur 5 points. Ces sous-critères seront exclusivement appréciés au regard du mémoire technique et environnemental transmis par le candidat. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total tel que figurant au cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) La formule utilisée s'écrit :  $\text{Note} = \frac{\text{Montant total le moins élevé} *}{\text{Montant total analysé}} \times 40$  (\*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Qualité de la démarche de développement durable dans le cadre de l'exécution du marché exposé sur les sphères environnementale, économique et sociétale, notée sur 5 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental transmis par le candidat.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'aménagement paysager de la terrasse de l'étage 9 du centre Pierre Mendes France à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45100000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation concerne les travaux d'aménagement paysager de la terrasse de l'étage 9 du centre Pierre Mendès France à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Gros oeuvre & Second oeuvre

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45100000

**Lieu d'exécution du lot :** Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

- **Description du lot :** Lot 2: Étanchéité - Aménagement toiture-terrasse

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45260000

**Lieu d'exécution du lot :** Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

- **Description du lot** : Lot 3 : Serrurerie - Menuiserie extérieure  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45421140  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
- **Description du lot** : Lot 6 : Aménagement paysager Une variante facultative à l'offre de base peut être proposés. Elle porte sur les végétaux. Elle peut également porter sur la période plantation le cas échéant.  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45422100  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
- **Description du lot** : Lot 5 : Ventilation, Plomberie, Electricité  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45311000  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
- **Description du lot** : Lot 7: Levage Élévateur PMR  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 42416100  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
- **Description du lot** : Aménagements menuisés - Agencement mobilier  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45422100  
**Lieu d'exécution du lot** : Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris : Lot 4 : Aménagement menuisés terrasse

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Une visite obligatoire, unique, aura lieu le mercredi 3 avril 2024, à 14h00 précise. Le candidat devra se présenter à l'entrée du centre Pierre Mendès France, rue Beaudricourt à Paris (75013). Les candidats sont invités à déclarer leur présence 24H au préalable : dpi@univ-paris1.fr

**Autres informations complémentaires** : L'Université se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats. Conformément à l'article R. 2144 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen de la candidature et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du présent Règlement de la Consultation. Si la candidature ne présente pas les capacités financières, professionnelles et techniques, en rapport avec l'objet et la complexité du besoin, manifestement suffisantes pour exécuter les prestations du marché, elle sera éliminée. Conformément aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, l'Université exclura de la procédure de passation du marché public les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur. : Le règlement des dépenses se fera après service fait par virement, dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R. 2192-10 du code de la commande publique portant fixation du délai de paiement pour les pouvoirs adjudicateurs, y compris lorsqu'ils agissent en tant qu'entités adjudicatrices. Sauf renonciation du titulaire portée à l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévu, selon les modalités stipulées ci-après et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 à R. 2191-19 du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique, lorsque la durée du marché est supérieure à douze mois, le montant de l'avance est fixé à 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial toutes taxes comprises du marché divisé par sa durée exprimée en mois. Pour les marchés publics passés par l'Etat, le taux de l'avance est porté à 30 % lorsque le titulaire du marché public ou son sous-traitant admis au paiement direct est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-

13. La période de préparation débute le lendemain de la date de notification du marché. Le délai d'exécution des travaux débute à l'expiration de la période de préparation. Conformément à l'article 18.1.4 du C.C.A.G. Travaux : le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire est fixé par le maître d'ouvrage au sein du délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotés tous corps d'état confondus et en tenant compte du calendrier prévisionnel d'exécution qui figure en annexe du C.C.T.P. et précise les dates d'intervention. Délais d'exécution de tous les lots - et de la Tranche ferme du lot n°2 La période de préparation est d'une durée de 30 jours. Le délai d'exécution des travaux global par l'ensemble des lots est fixé à 150 jours. Les délais particuliers de chacun des lots s'insèrent dans ce délai global : le calendrier global détaillé d'exécution sera élaboré par le maître d'oeuvre en concertation avec les titulaires des différents lots sur la base d'une synthèse des calendriers détaillés de chacun, puis notifié aux titulaires pour devenir pièce contractuelle. Les travaux sont à exécuter dans les délais indiqués à ce calendrier global détaillé d'exécution sous peine d'application des pénalités de retards prévues à cet effet. Délais d'exécution de tous les lots du lot 2 - Tranche optionnelle La période de préparation est d'une durée de 30 jours. Le délai d'exécution des travaux global par l'ensemble des lots est fixé à 30 jours. Les délais particuliers de chacun des lots s'insèrent dans ce délai global : le calendrier global détaillé d'exécution de la tranche optionnelle sera élaboré par le maître d'oeuvre en concertation avec les titulaires des différents lots sur la base d'une synthèse des calendriers détaillés de chacun, puis notifié aux titulaires pour devenir pièce contractuelle. Les travaux de la tranche optionnelle sont à exécuter dans les délais indiqués à ce calendrier global détaillé d'exécution sous peine d'application des pénalités de retards prévues à cet effet.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2024**